

Saint-Médard-en-Jalles

LE POINT SUR LES FINANCES DE LA VILLE AVEC LE CABINET INDÉPENDANT KLOPFER



Lundi 29 mars au Carré des Jalles, Stéphane Delpeyrat, Maire de Saint-Médard-en-Jalles, et Bernard Cases, Adjoint aux Finances, ont donné la parole au cabinet indépendant Michel Klopfer pour une présentation publique d'une analyse financière et prospective de la Ville.

Alors que le budget 2021 de la commune sera présenté lors du conseil municipal du 7 avril, la Ville a souhaité faire appel à ce cabinet - qui constitue la référence nationale en matière d'expertise financière pour les collectivités locales - pour apprécier de façon objective sa situation financière actuelle et les scénarii prospectifs.

Dans un souci de transparence, cette analyse a été partagée en simultanément avec le Conseil Municipal et, plus largement, avec la population grâce à un direct sur la page Facebook de la Ville, ainsi que sur son site Internet (*la vidéo en ligne est consultable par tous*).

L'ÉTAT DES LIEUX

Cet audit a mis en lumière certaines problématiques financières.

Les dotations de l'État sont structurellement inférieures à la moyenne des communes de même taille.

Les projets engagés par la précédente équipe municipale - reconstruction du bâtiment Pierre Mendès France, travaux du club-house du centre équestre, des tribunes du stade Monseau ou encore du Carré des Jalles - représentent un montant de 14,2 M€, soit 30% de la capacité d'investissement pour 2021-2025.

L'évolution des dépenses de fonctionnement est supérieure à l'évolution des recettes, ce qui dégrade à terme l'épargne brute de la Ville, qui se situe proche du seuil de vigilance.

LES PRÉCONISATIONS DU CABINET KLOPFER : « UN RECOURS MESURÉ À LA FISCALITÉ POUR UNE GESTION Saine DES FINANCES COMMUNALES »

Comme lors du précédent mandat, l'augmentation de la fiscalité doit donner les marges de manœuvre pour les dépenses de fonctionnement de la commune. Pour une situation financière saine et ne pas être contraints à des choix dans l'offre de services publics qu'elle propose, l'étude a démontré la nécessité de procéder à une augmentation de la taxe foncière de 2,05 points, soit 4,8%.

Ce recours à la fiscalité permettra de conserver l'offre et la qualité de ses services publics et de mettre en place une gestion saine des finances de la Ville, de dégager une épargne supérieure au seuil de vigilance et de conserver une capacité de désendettement soutenable pour garantir la solvabilité de la commune.

UN IMPACT DE 50€ / AN SUR LES PROPRIÉTAIRES

Une augmentation de 2,05 points du taux de taxe foncière entraînerait une augmentation moyenne de 50€ / an, sachant que suite à la réforme de la fiscalité locale, 70% des contribuables Saint-Médardais ne paient plus de taxe d'habitation (une économie moyenne de 1595€) et que celle-ci disparaîtra en 2023.

En 2016, pour cette même catégorie, les impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières) avaient progressé de 95€.

LE CABINET KLOPFER EN BREF

Créé le 30 mars 1990, le Cabinet Michel Klopfer constitue aujourd'hui la première référence française en matière de finances locales. Son expertise reconnue, son souci constant de pédagogie et son indépendance revendiquée lui ont permis de réaliser jusqu'à présent quelque 5 000 missions de conseil auprès de plus de 800 collectivités différentes. Fort de ses ressources, le cabinet propose aux collectivités un accompagnement complet, portant sur l'ensemble du champ des problématiques financières locales, en intégrant systématiquement dans sa démarche les deux ingrédients qui constituent sa marque de fabrique : rigueur technique et clarté du discours.

Contact médias : Céline Derrez - Direction de la Communication - Mairie de Saint-Médard-en-Jalles
Tél. : 05 56 57 40 87 - c.derrez@saint-medard-en-jalles.fr